

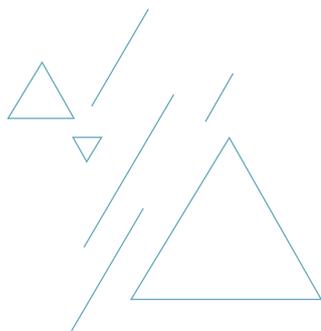
ANGERS 2026 SPORT

Une politique sportive pour
une Ville en mouvement

Axes / Orientations / Actions

Perspectives pour le développement
du sport à Angers

SOMMAIRE



LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES LES ANGEVINES ET TOUS LES ANGEVINS

- Favoriser la pratique sportive en club 03
- Accompagner la pratique d'activités physiques et sportives libres, une réalité sociologique qui ne peut être ignorée 04
- Encourager toutes les autres pratiques sportives en associant un maximum d'acteurs et offrir des services innovants, accessibles et adaptés 05
- Poursuivre la modernisation du patrimoine sportif et optimiser sa gestion 06

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIMENSION UNIVERSELLE

- Affirmer le rôle du sport dans la continuité éducative 07
- Renforcer la vocation citoyenne et sociale du sport 08
- Accompagner le développement du sport-santé et du sport bien-être/détente 08
- Faire d'Angers une ville de la transition écologique et du développement durable du sport 08

LA PRATIQUE SPORTIVE COMME VECTEUR DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

- Accompagner et soutenir le haut niveau sportif amateur et professionnel, un marqueur fort et historique du territoire 09
- Accroître le rayonnement de la Ville et son attractivité à travers l'accueil et l'organisation de grands événements sportifs 10
- Définir la place du sport à l'échelle d'Angers Loire Métropole 10
- Inscrire Angers dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 11

LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUTES LES ANGEVINES ET TOUS LES ANGEVINS



« La volonté du maire et des élus angevins est de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre, à tout âge, pour tout milieu social, en club ou de manière libre, en veillant à accompagner les publics qui en sont éloignés et qui nécessitent des offres adaptées ».

William Boucher, conseiller municipal délégué aux Sports et à la Pêche.

Favoriser la pratique sportive en club

► Renforcer le partenariat responsable entre la Ville et les clubs amateurs en lien avec l'Office municipal des sports (OMS), représentant local du mouvement sportif

La convention d'objectifs et le projet associatif sont le fondement de la vie en club et la base conventionnelle.

La Ville poursuit son soutien aux clubs qui mettent en place des activités sur le territoire au travers d'une politique d'aide au fonctionnement et au développement.

Elle proposera des partenariats différenciés dans le cadre de conventions d'objectifs prenant en compte notamment :

- Le développement social pour favoriser la mixité filles/garçons, la pratique des personnes en situation de handicap ; l'accès à une offre sportive des jeunes en situation de fragilité... ;
- La formation éducative et citoyenne des Angevins ;
- Le respect des valeurs du sport : fair-play, dépassement de soi, lutte contre le dopage et la tricherie...

Par sa représentation du mouvement sportif de la Ville, l'OMS constitue un partenaire incontournable pour animer et développer la pratique sportive.



Bénévoles licenciés ou non des clubs de l'Entente Angevine Athlétisme et du SCO Angers Athlé aux Championnats de France Élite d'athlétisme 2021.

► Soutenir le bénévolat et promouvoir son engagement sous toutes ses formes

La Ville développera et accompagnera des initiatives visant à développer et valoriser l'engagement bénévole au sein des associations angevines.

► Maintenir et renforcer l'offre associative de proximité dans tous les quartiers de la Ville et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires

Encourager et soutenir les clubs structurés à développer leur activité sur d'autres sites en complémentarité avec leur équipement de résidence et notamment dans les quartiers qui ne bénéficient pas ou plus d'offre associative suffisante.

► Poursuivre le soutien aux manifestations sportives

La Ville va poursuivre l'accompagnement des clubs dans le portage de leurs projets événementiels à travers plusieurs aides.

► Optimiser l'utilisation des créneaux dans les équipements sportifs et favoriser le déploiement de dispositifs de mutualisation

Afficher les modalités de planification des installations sportives, pour des créneaux permanents et ponctuels, en rappelant la valeur de cette ressource qui devra être davantage optimisée par une évaluation systématique des fréquentations. L'attribution des créneaux sera analysée annuellement en fonction des besoins effectifs des associations et de la capacité des installations de la Ville.

89 DISCIPLINES SPORTIVES



275 ASSOCIATIONS SPORTIVES

31 STADES



36 000 LICENCIÉS

HORS PRATIQUE «LIBRE»



62 SALLES DE SPORT

Accompagner la pratique d'activités physiques et sportives libres, une réalité sociologique qui ne peut être ignorée

► Comprendre et mieux appréhender la pratique d'activité physique et sportive libre

Réaliser un schéma directeur de la pratique libre qui constituerait une feuille de route pour les années à venir.

► Entrer dans la phase opérationnelle de matérialisation des parcours « Bien-être, sport-santé »

Développer une application mobile avec une offre de parcours permettant aux Angevins sur leur temps de loisirs et par extension aux touristes d'agrément ou d'affaires de découvrir la Ville en courant ou en marchant.

► Inscire la pratique d'activité physique et sportive au cœur de la ville et adapter l'espace urbain aux nouvelles pratiques

Poursuivre la réalisation d'aménagements sportifs de proximité dans la ville afin de favoriser la pratique libre.



Le Carré Haffner, dans le quartier Grand-Pigeon, regroupe un espace d'entretien physique, un city-stade, une piste de danse et un mur d'escalade.

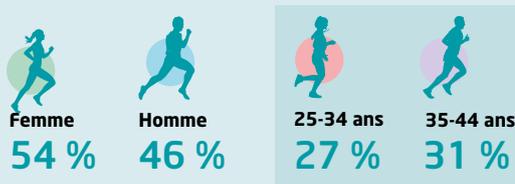


City-stade AngerStadium implanté au Lac-de-Maine.

Angers, le sport à ciel ouvert

La Ville d'Angers a missionné l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura) pour réaliser une enquête sur les pratiques sportives autonomes à pied. L'enquête donne une indication quant à la mobilisation forte des réseaux et acteurs/actrices de cette thématique à Angers. Elle souligne également l'intérêt des pratiquants pour la mise en place de parcours en ville.

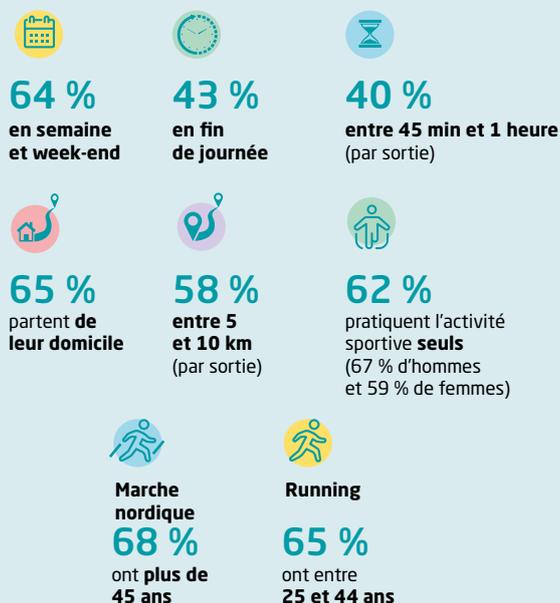
*Résultats obtenus auprès de 584 répondants en 2017



Les motivations



La pratique à Angers



Un parcours en ville demain ?



Encourager toutes les autres pratiques sportives en associant un maximum d'acteurs et offrir des services innovants, accessibles et adaptés



► Accompagner la pratique d'activité physique et sportive au sein des entreprises, universités et grandes écoles

Accompagner les projets et développer des partenariats de toute nature qui visent à encourager et à développer la pratique du sport au sein de ces organisations.

► Favoriser l'accès à la pratique d'activité physique et sportive : pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, au féminin, chez les seniors...

Soutenir les initiatives contribuant au développement du handisport et poursuivre les travaux d'aménagement en matière d'accessibilité aux équipements sportifs. Encourager le développement de la pratique physique et sportive féminine et œuvrer pour plus d'égalité d'accès à la pratique pour les femmes.

► Développer de nouvelles stratégies en prenant en compte la numérisation des pratiques sportives (outils digitaux, applications, réseaux sociaux...)

La numérisation des données entourant les pratiques informelles et encadrées s'impose comme un enjeu prioritaire. Tout comme l'émergence du e-sport s'impose comme un véritable phénomène de société. C'est dans ce contexte, que la Ville souhaite accompagner et soutenir ce développement.

Une heure de piscine aujourd'hui ?

Aquavita en favori...

ma ligne de nage est dispo...

de 12h40 à 13h25...

dans le bassin historique...

L'APPLI
Vivre à Angers

je choisis les services qui me sont utiles

Vivre à Angers
TÉLÉCHARGEZ VOTRE APPLICATION SUR
Google Play | App Store

ANGERS Ville INNOVANTE

Poursuivre la modernisation du patrimoine sportif et optimiser sa gestion

► Conduire le plan pluriannuel d'investissement 2020/2026

Il s'agit de répondre à de nouveaux besoins en livrant un certain nombre d'équipements et notamment : la transformation de l'ancienne patinoire du Haras en salle de sports en y développant de nouvelles activités comme le handball avec la présence du club SCO Handball SAS et Angers SCO Handball, la création ou la rénovation d'équipements sportifs dans les quartiers concernés par le renouvellement urbain : la piscine Belle-Beille...

► Poursuivre la politique de maintenance et d'amélioration des équipements

Optimiser les budgets de maintenance matériels et travaux en établissant une programmation des actions de gros entretiens et grosses réparations, et en établissant une programmation relative à l'amélioration fonctionnelle des équipements existants.



Projet de construction de la piscine Belle-Beille (bassin intérieur, bassin nordique, espace ludique extérieur...). Ouverture en 2024.

► Mettre en place un schéma directeur pour le Parc de loisirs du Lac-de-Maine en vue de la requalification du site

Réaffirmer la place de ce site exceptionnel au cœur de la Ville en développant son attractivité, dans un esprit « parc urbain nature » qui valorise ses dimensions nature, sportive et touristique, dans le cadre d'un schéma directeur qui permettra de projeter l'évolution des équipements existants, d'en déterminer de nouveaux et de définir une stratégie d'animation et de promotion.



Le Haras, future salle de handball et d'activités, dédié aux sports scolaires. Ouverture en 2022.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE DANS SA DIMENSION UNIVERSELLE



« L'activité physique et sportive est un formidable levier et une réponse pertinente à de nombreux enjeux sociétaux. La Ville entend mieux accompagner et soutenir l'engagement et les initiatives des acteurs locaux propices à la continuité éducative, à la citoyenneté, à l'insertion professionnelle, à l'inclusion sous toutes ses formes, à l'épanouissement et la santé de l'individu » .

Charles Diers, adjoint aux Sports.

Affirmer le rôle du sport dans la continuité éducative

► Développer la pratique d'activité physique et sportive sur le temps scolaire

Poursuivre et renforcer le partenariat avec les établissements scolaires du primaire et du secondaire.

► Adapter et faire évoluer les temps d'activités périscolaires

Veiller à l'adaptation et à l'amélioration continue du dispositif en lien avec la Délégation Éducation Enfance et les associations.

► Inciter les clubs amateurs et professionnels à s'impliquer davantage dans la continuité éducative et à développer des actions à dimension éducative

Cette volonté de la Ville sera mise en œuvre dans le cadre des conventions liant la collectivité à ses partenaires et au regard de l'intérêt général. Les modalités pratiques y seront détaillées et feront l'objet d'une évaluation annuelle. Il s'agira également, de respecter les valeurs réaffirmées dans le cadre de la Politique éducative locale (PEL).



Le dispositif « Savoir-nager » est suivi par près de 100 classes (écoles publiques et privées confondues) de la grande section au CM2 avec comme objectif la maîtrise du milieu aquatique.



Le Sport Truck, camion nomade, sillonne les quartiers prioritaires de la ville pour proposer des activités sportives encadrées par des médiateurs sportifs ainsi que du prêt gratuit de matériels.

11 000
ENFANTS
FORMÉS

4200
SÉANCES
DE NATATION

36
MAÎTRES-NAGEURS



L'événement annuel «L'été au lac» propose à tous animations et activités sportives gratuites.

Renforcer la vocation citoyenne et sociale du sport

► Encourager les clubs à participer aux actions sportives mises en place par la Ville

La promotion des activités sportives contribue à faire émerger le sport comme une discipline formatrice qui permet de développer des règles de vie, de donner des repères et d'encourager le civisme et la citoyenneté. La contribution des clubs à ces actions comme Tout Angers Bouge, la Journée citoyenne ou encore la Journée de la femme est essentielle et doit s'inscrire dans le cadre du partenariat qui est développé avec la Ville.



► Confirmer et renforcer l'intervention des médiateurs socio-sportifs auprès des jeunes avec notamment la vocation de passerelle vers les structures associatives

Poursuivre le développement de la pratique d'activité physique et sportive et d'animation riche sur les espaces de proximité de la Ville.

► Reconnaître le sport comme outil d'insertion sociale

Favoriser l'accès aux formations diplômantes dans le domaine du sport et des activités physiques et sportives. Valoriser et développer l'action des clubs sportifs dans la démarche de formation des cadres sportifs et accompagner la professionnalisation du secteur.

Accompagner le développement du sport-santé et du sport bien-être/détente

► Poursuivre le développement de la Maison sport-santé

Amener un large public à faire un premier pas dans un programme d'activité physique et/ou sportive ou à renouer durablement avec une activité, dans la perspective de l'amener vers une pratique régulière, autonome ou en structure sportive classique, traduisant un changement durable de comportement.



► Promouvoir et soutenir la mise en place de projets « Bien-être sport-santé »

Mettre en valeur les initiatives des clubs et des associations visant à développer le sport-santé et le sport bien-être/détente pour toutes et tous.

Faire d'Angers une Ville de la transition écologique et du développement durable du sport

► Sensibiliser les partenaires associatifs à la transition écologique et au développement durable par le sport

Sensibiliser les associations à l'éco-responsabilité et au potentiel des activités sportives à développer des comportements éco-responsables.

► Concourir par la transition écologique à des événements sportifs plus éco-responsables

Concevoir et organiser les événements sportifs de manière durable et encourager l'engagement des acteurs du sport dans une économie circulaire.



► Avoir une approche plus responsable et inscrire le sport dans l'économie circulaire

Renforcer une politique d'achats responsables et améliorer l'efficacité énergétique et la durabilité des installations sportives.

► Encourager les mobilités douces et actives

Le sport s'inscrit durablement dans les objectifs du plan-vélo (2019-2025).

LA PRATIQUE SPORTIVE COMME VECTEUR DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

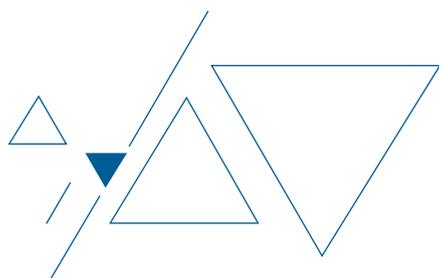
Accompagner et soutenir le haut niveau sportif amateur et professionnel, un marqueur fort et historique du territoire



Les Noirs et Blancs d'Angers SCO participent durablement au rayonnement de la ville depuis leur retour en Ligue 1 en 2015.

► Mobiliser et animer les clubs professionnels pour le rayonnement du territoire

Rassembler les dirigeants des clubs concernés autour des ambitions de la Ville d'Angers afin qu'ils participent collectivement au rayonnement et à l'animation de la Ville dans leur secteur spécifique d'expression.



« Angers rayonne par le sport bien au-delà de ses frontières. Ce dynamisme et cette vitalité sont le résultat d'un engagement fort du sport professionnel et du sport amateur, d'une expertise dans l'organisation et l'accueil de grands événements sportifs et d'un soutien aux athlètes de haut niveau. Ce mandat sera marqué par l'organisation, à Paris, des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. À nous localement de nous inscrire dans cette aventure collective et de saisir l'opportunité de faire vibrer toutes les Angevines et tous les Angevins autour des Jeux. »

Charles Diers, adjoint aux Sports.



La Team Angers Sport constituée en 2020 de 4 athlètes (Amandine Brossier - athlétisme ; Matéo Bohéas - tennis de table handisport ; Claire Supiot - natation handisport ; Mathieu Rousselot, escrime fauteuil).

► Renforcer l'accompagnement des sportifs de haut niveau ou à fort potentiel

Poursuivre le développement de la « Team Angers Sport » et consolider le partenariat entre la Ville et l'association La Dalle Angevine.

► Soutenir les filières d'excellence et les espoirs sportifs Angevins

Mettre en place un plan de soutien des filières d'excellence et des jeunes espoirs pour l'Olympiade 2020-2024.



© Etienne Begouen

Amandine Brossier, sacrée championne de France du 400 m lors des Championnats de France Élite d'athlétisme à Angers, en juin 2021.

Accroître le rayonnement de la Ville et son attractivité à travers l'accueil et l'organisation de grands événements sportifs

► Positionner Angers comme ville de référence auprès des organisateurs de grandes manifestations sportives et développer des événements innovants

Être en veille permanente pour capter des événements sportifs, s'appuyant sur un ancrage local et particulièrement rayonnant. Conforter la reconnaissance de la Ville dans le savoir-faire et la qualité du mouvement sportif sur le territoire.

► Consolider et développer la politique de partenariats avec les fédérations sportives

Poursuivre la politique de conventions pluriannuelles avec certaines fédérations.

► Développer une culture de marketing territorial en mettant en avant les atouts du territoire

Renforcer les liens avec les acteurs économiques du territoire.



Définir la place du sport à l'échelle d'Angers Loire Métropole

► Déterminer l'intérêt communautaire du sport et définir les modalités de gestion des équipements

Participer à la réflexion sur l'intérêt communautaire en matière de sport pour une proposition de la Ville d'Angers. Il s'agit d'engager une véritable réflexion collective avec les élus, les dirigeants d'associations et les acteurs concernés de la communauté urbaine pour définir un schéma précisant le rôle respectif de chacun, de la commune à la communauté urbaine, pour favoriser la pratique pour tous et assurer le rayonnement du territoire par le sport.



© Nguyen Tuan

Matéo Bohéas, vice-champion paralympique en tennis de table (classe 10), aux Jeux de Tokyo 2020 (reportés en 2021).

Inscrire Angers dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

« Angers est une ville qui sait rayonner mais qui sait aussi très bien accueillir. Labellisé Terre de Jeux, notre territoire va mettre ses terrains, ses salles et ses sites à la disposition des équipes et des nations qui seront en compétition aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. C'est l'occasion pour nous de rappeler qu'Angers est une ville de sport, une ville de tous les sports ».

Christophe Béchu, maire d'Angers.



► Animer le label « Terre de Jeux 2024 »

La Ville s'engage à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre à tous les Angevins de vivre l'aventure olympique et paralympique.

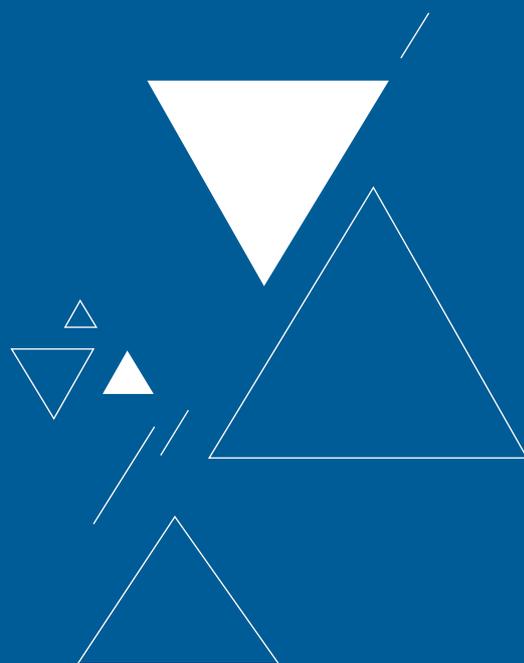
Promouvoir l'image d'Angers par le prisme sport « Ville active et sportive ».

► Accueillir des délégations dans nos centres de préparation aux Jeux : une formidable opportunité pour le territoire

Permettre aux sportifs de venir s'entraîner avant et pendant l'Olympiade sur les infrastructures sportives municipales de la Ville d'Angers retenues au catalogue de Paris 2024.

De nouveau labellisée Ville active et sportive avec 4 lauriers pour trois ans, Angers se hisse au plus haut niveau national en matière d'accompagnement de la pratique des activités physiques et sportives, qu'elles soient amateurs ou professionnelles, de loisirs ou de haut niveau. Cette réussite s'appuie sur une « gouvernance à l'angevine », associant l'ensemble des acteurs du mouvement sportif. Aussi, j'adresse un grand merci aux associations sportives angevines, aux représentants de l'Office municipal des Sports, aux bénévoles et aux partenaires locaux qui œuvrent quotidiennement au développement du sport sur notre territoire.

Charles Diers, adjoint aux Sports.



20
**TERRE
DE JEUX**
24

VIVRE LES JEUX PARTOUT EN FRANCE

Angers, labellisée Terre de Jeux 2024

Partager ensemble, jusqu'aux
Jeux de Paris 2024, les valeurs
de l'olympisme et les bienfaits
de l'activité physique.

